

Doit et avoir

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'éléphant, toujours sans argent, revint plusieurs jours de suite et, employant le même procédé, prenait livraison de son absinthe que le patron portait religieusement au passif de son maître.

L'éléphant était parvenu à se faire ouvrir un compte chez un marchand de vin !

Quand le pot aux roses fut découvert, le barnum devait cent soixante-trois francs d'absinthe au débiteur !

Cette fâcheuse passion pour la muse verte ne lui porta pas bonheur, — toujours si j'en crois la légende. — Un soir que l'animal — c'est le cas de le dire — était plus ivre que jamais, il tomba malencontreusement dans l'orchestre et s'ouvrit le ventre avec ses propres défenses !

La blessure était insignifiante et un autre à sa place aurait guéri, mais l'infortuné était à ce point alcoolique qu'il profita de l'occasion pour trépasser. Que cette fin tragique soit une leçon pour les pachydermes trop portés sur les apéritifs !

Ernest BLUM.

Doit et avoir.

Un journal américain établit ainsi le bilan du XIX^e siècle. Comme on le verra, le XX^e siècle peut accepter sans crainte la succession de son prédécesseur.

« Le XIX^e siècle a reçu de ses prédécesseurs le cheval et laisse aux suivants la bicyclette, la locomotive et l'automobile.

» Il a trouvé la plume d'oie et laisse la machine à écrire.

» Il a trouvé la faux et laisse la machine à moissonner.

» Il a trouvé la presse à imprimer à bras et il laisse la presse rotative.

» Il a trouvé la peinture sur toile et laisse la lithographie, la photographie et la photographie des couleurs.

» Il a trouvé le métier à tisser à bras ; il laisse la filature et le tissage mécanique du coton et de la laine.

» Il a trouvé la poudre et laisse les puissants explosifs.

» Il a trouvé la chandelle de suif et laisse la lumière électrique.

» Il a trouvé la pile et laisse la dynamo.

» Il a trouvé le fusil à pierre et laisse les armes à tir rapide.

» Il a trouvé le navire à voile et laisse le navire à vapeur.

» Il a trouvé le télégraphe aérien et laisse le téléphone et la télégraphie sans fil.

» Enfin, il a trouvé la lumière ordinaire et laisse les rayons Röntgen. »

La chasse aux loups à Penthéraz au XVIII^e siècle.

Nous extrayons d'un *Dictionnaire d'histoire naturelle*, publié à Lyon en 1776, les détails suivants qui nous montrent de quelle manière les paysans de ce village se débarrassaient de ces hôtes malfaisants :

« M. Bourgeois, nous dit M. Valmont de Bornare, auteur du dictionnaire en question, raconte que l'on fait une chasse du loup fort singulière dans un village du Baillage d'Echallens en Suisse, appelé *Pantheriaz*, où ces animaux sont très communs. Il y a un grand bois fort touffu dans le territoire de ce village, qui est le repaire de tous les loups du voisinage ; on l'a enfermé de haies hautes de huit à dix pieds fort serrées et on a laissé plusieurs issues qui aboutissent à des sentiers ; dès qu'on y aperçoit des loups, on ferme toutes les issues, excepté une ou deux auxquelles on tend de grands filets de corde. Les paysans vont ensuite battre le bois et chassent les loups du côté des filets ; les loups, arrivés au bout du sentier et pressés par les chasseurs, font leurs efforts pour passer au travers, ils insinuent

leur tête avec force dans la maille du filet, ils s'y embarrassent avec leurs jambes de devant et ils se trouvent arrêtés ; alors quelques chasseurs, postés en embuscades, les assomment avec des massues. »

On sait que les loups ont pullulé dans notre contrée jusque dans les premières années du siècle dernier ; le gouvernement offrait des primes assez fortes aux personnes qui avaient eu la chance d'en abattre quelques-uns.

Sous le régime bernois, les princes et seigneurs qui avaient le monopole de la chasse, à l'exclusion des sujets, obligeaient cependant ceux-ci à chasser l'ours et le loup.

Pourquoi ? parce que ces très hauts et très pieux seigneurs et chevaliers ne voulaient pas s'y aventurer ; ils avaient trop peur, pour le dire franchement.

En lisant Boyve, commentateur du Coutumier de Vaud et des nombreuses ordonnances qui nous venaient de Berne, nous voyons.

Que les Villageois ou Paysans, les bourgeois, artisans, habitants ne peuvent à chasser la haute venaison (la chasse de l'ours et du loup exceptée) ni au menu gibier sous peine de vingt florins de ban.

Pauvres chasseurs des temps jadis !

Nous tirons également du dictionnaire plus haut mentionné des détails assez curieux sur les loups :

« Nous disons, dit cet ouvrage, que le temps de leur chasse est le soir, c'est surtout dans le temps des brouillards ; et s'ils ont quelque rivière à passer, ils la traversent à la file, se prenant tous par la queue avec les dents, de peur que la force du courant ne les entraîne ; s'ils ont reçu quelque blessure ne les fasse saigner, ils se vautrent dans la boue jusqu'à ce que le sang soit arrêté ; le plus fort de la ligne offensive frappe à la porte des Paysans pour faire sortir les chiens et prend la fuite aussitôt pour se faire lancer par eux, et, quand ceux-ci sont engagés dans la poursuite de leur adversaire, qu'ils sont éloignés de tout secours, les autres loups lévriers qui sont au guet et qui ont déjà saisi quelques-uns en sortant, tombent sur les autres, les égorgent, les mettent en pièces. La même considération, les mêmes ruses sont mises en usage lorsqu'il s'agit d'attaquer un cerf, un bœuf, un rhénne. »

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste	Fr. 715 70
D'un lecteur de la <i>Revue helvétique</i> (par M. Ch.-G. Margot)	» 1 —
D'un collaborateur de la <i>Revue helvétique</i> (par M. Ch.-G. Margot)	» 1 50
Total	Fr. 718 20

Logographe.

Avec mes quatre pieds, je ne connais personne
Qui veuille se charger de moi ;
Chacun, sans balancer, à son prochain me donne
Et me rejette loin de soi.
Mais, si vous me coupez et la queue et la tête,
Qui, chez moi, ne diffère pas,
Chacun me fait alors l'accueil le plus honnête,
On me prise et l'on plaint celui qui ne m'a pas.
Le tirage au sort, pour la prime, a lieu le jeudi soir

Boutades.

Dans une bagarre, un monsieur reçoit un magnifique coup de poing qui lui poche l'œil de la meilleure manière. Très ennuyé, notre homme geint comme une Madeleine et ne parle que de compresses et de pommandes pour guérir l'organe endolori.

— Bah ! lui dit quelqu'un, laissez donc faire la nature ; ça s'en ira comme ça est venu.

Avant de quitter l'hôtel, un voyageur examinait la note qu'il avait à payer. La damé du comptoir voit le monsieur sourire.

« Y aurait-il une erreur, monsieur ? »

— Oui, madame, une légère erreur ; je lis ici pour mon souper, une omelette, avec un seul *l*, et il en faut deux.

— C'est facile à rectifier, monsieur.

Et la dame, reprenant la note, écrit : « Une omelette et deux *thés*. »

Pendant que Napoléon I^{er} régnait à Dresde, chacun de solliciter la faveur de devenir « fournisseur de l'empereur ». Un bottier, entre autres, avait inscrit sur son enseigne :

Klostermann, bottier de l'empereur.

« Chausse les têtes couronnées. »

Un professeur de géographie disait gravement à ses élèves en leur montrant, sur la carte, les îles Sandwich :

« Tout le monde sait que le célèbre navigateur Cook fit trois fois le tour du monde ; mais ce que l'on ignore généralement, c'est qu'il fut tué dans son avant-dernier voyage par les naturels de ces îles. »

Les moyens de faire fortune deviennent de jour en jour plus rares. En voici encore un cependant ; on le dit excellent :

Acheter les gens pour ce qu'ils valent et les revendre pour ce qu'ils s'estiment ; on est sûr d'y trouver au moins le mille pour cent de bénéfice.

Lausanne s'amuse. Plus de point noir à l'horizon. La Municipalité, le Théâtre et le Kursaal sont enfin tombés d'accord. Le public — principal intéressé, — qui attendait avec impatience l'issue du conflit, est très satisfait de la solution ; elle dépasse toutes ses espérances. Le Conseil d'Etat, auquel on en avait appelé, a gardé une prudente réserve. « Oui ! a-t-il répondu en bon Vaudois, oui !... C'est bien ennuyeux, tout ça !... Pourriez-vous pas vous arranger ?... Essayez donc et faites pour le mieux. On s'en rapporte. » On a suivi le conseil ; on s'est arrangé. Aujourd'hui, tout le monde est content. Et vive la joie !

Au THÉÂTRE, demain, dimanche, en matinée, à 3 heures, **Le Bossu ou le Petit Parisien**, grand drame de cape et d'épée, en 5 actes et 40 tableaux. Un succès assuré. **Prix réduits.** — Le soir, à 8 heures, autre succès, **La Voleuse d'enfants**, un drame palpitant, et **Boubouroche**, la célèbre comédie de Courteline, donnée pour la première fois à Lausanne. — Jeudi, 7 courant, **La Robe rouge**, avec le concours de la célèbre actrice parisienne, Mlle Aimée Tessandier. Ce sera une vraie soirée de gala.

Au KURSAAL. — Aujourd'hui, à 3 heures, première *matinée pour les enfants des Ecoles*. Programme spécial et réduction du 50 % sur le prix des places. — Tous les soirs à 8 1/2 heures, représentation. Attractions de la semaine : **Ville-rey**, comique de genre ; **Le trio suisse de Weggis**, chanteurs ; **Scuri**, virtuose à monocycle ; les **Mario-Belly**, prestidigitations dévoilées ; **Bertin**, célèbre chanteur protégé, le **Clown Herford** et ses chiens, etc., etc.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

PAPIER A LETTRE ET ENVELOPPES
avec en-tête.

PROMPTE LIVRAISON

Cartes de visite. — Menus. — Faire-part.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.